



Communiqué de Presse

L'ARE adresse ses félicitations aux nouveaux Commissaires de la Commission « Barroso II »

Quelques propositions aux nouveaux arrivants pour renforcer la coopération avec les régions

Strasbourg (F), le 10 février 2010.

L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) salue la mise en place de la nouvelle Commission « Barroso II », qui vient d'être investie par le Parlement européen. Le collège des Commissaires européens aura pour tâche d'établir les contours d'une nouvelle politique européenne dans le quinquennat à venir (jusqu'en octobre 2014).

“Au nom de l'ARE, je tiens particulièrement à féliciter le ministre Johannes Hahn pour sa nomination au poste de Commissaire chargé de la politique régionale. L'expérience antérieure de M. Hahn lui confère une excellente capacité d'appréhension des problématiques régionale et locale. Bien entendu, l'ARE se réjouit également à l'idée de travailler avec l'ensemble des Commissaires au renforcement de l'approche régionale dans leurs dossiers respectifs”, souligne Michèle Sabban, Présidente de l'ARE.

En tant que réseau des autorités régionales le plus vaste de la grande Europe, l'ARE s'engage à renforcer le lien entre l'échelon régional et la nouvelle Commission.

Afin d'améliorer cette coopération, l'ARE demande à la Commission :

- **D'approfondir ses relations avec les acteurs régionaux** : chaque Commissaire devrait s'entretenir régulièrement avec les représentants des régions et des organisations interrégionales. Dans le même temps, la Commission doit impérativement bâtir un nouveau dialogue interne afin d'assurer une cohérence entre le travail de ses différentes directions générales.

- **De prendre en compte l'expertise et le savoir-faire régional pour le développement de politiques européennes durables – la stratégie de l'UE 2020.** Ayant fait preuve de leur capacité à vaincre la crise financière, les régions devraient être incluses dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des initiatives politiques européennes à long terme, telles que l'UE 2020 ou la politique de cohésion. La mise en place des structures efficaces de gouvernance à plusieurs niveaux permettrait cela.

- **De placer l'innovation au cœur de l'agenda européen** : les régions sont le berceau de l'innovation. Les collectivités territoriales attendent par conséquent de la Commission qu'elle intègre leurs idées dans le nouvel agenda européen, et qu'elle leur accorde une attention particulière.

- **De s'assurer que l'intégration sociale soit à la base de la construction européenne** : le nouveau projet de la Commission visant à mettre en place une économie sociale de marché devrait promouvoir une approche holistique des politiques européennes, en garantissant que les intérêts des personnes les plus vulnérables sont effectivement pris en compte lors de la mise en place de toute nouvelle initiative sociale et économique.

- **De hâter l'adoption de la directive sur la mobilité des patients et le système transfrontalier de santé**, et plus généralement de s'assurer que la santé reste l'une des priorités dans le cadre de la future politique de cohésion et des fonds structurels.

- **D'encourager et de promouvoir une approche exigeante en matière d'éducation et de formation professionnelle**, de façon à mettre en lumière la polyvalence de l'être humain et d'éviter la focalisation trop directe sur l'efficacité de la main-d'œuvre et les sciences appliquées. L'éducation et la formation sont les moteurs pour la recherche, l'innovation, l'entrepreneuriat et participent en effet à l'accomplissement des objectifs de cohésion économique et territoriale.

L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) est le plus large réseau indépendant des régions dans la grande Europe. Forte de plus de 270 régions issues de 33 pays et 16 organisations interrégionales, l'ARE est la voix politique de ses membres et un forum pour la coopération interrégionale.

Contacts ARE :

Francine Huhardeaux, Chargée de Presse & Communication, f.huhardeaux@aer.eu - Tel. : +33 3 88 22 74 49

